Radars préventifs

En regard de sa déclaration de politique générale en matière de supracommunalité, la Province de Liège en association avec la Province de Luxembourg propose aux Villes et Communes de leur territoire une centrale de marché pour l'acquisition de matériel de sécurité routière.

L'objectif est de permettre aux collectivités d'acquérir ce matériel spécifique à un prix avantageux sans devoir initier des procédures complexes.

Ce marché sera accessible jusqu'au 31 décembre 2018.

Radar préventif fixe

Pour améliorer la sécurité routière et inciter les citoyens à diminuer leur vitesse au volant, le radar préventif fixe se place aux endroits dangereux ou sensibles.

Il combine l'affichage de la vitesse à des messages textuels ou imagés en différentes couleurs (vert, orange ou rouge) selon le comportement de l'automobiliste.

Mobile et aisé à manipuler, il peut être pourvu pour un même prix, d'un kit d'alimentation solaire ou être connecté à l'éclairage public.

- alimentation solaire ;
- fonction anti-record (quand la vitesse déterminée est dépassée, l'affichage d'un pictogramme remplace la vitesse) ;
- régimes de vitesse préprogrammés ;
- fonction calendrier (jusqu'à 4 périodes/jour), intéressante pour des endroits particuliers comme les sorties d'écoles ;
- logiciel puissant et convivial pour la gestion des données ;
- kit de base complet incluant le matériel de fixation.

Dimension : 750 x 620 x 170 mm.

Deux modèles sont disponibles :

1. I-SAFE 1

Possibilité d'afficher des chiffres tricolores et des pictogrammes successivement.

2. I-SAFE 2

Possibilité d'afficher 2 lignes de texte simultanées.

Prix

Délai de livraison :

- 7 jours ouvrables pour des quantités inférieures à 10 pièces ;
- 15 jours ouvrables pour des quantités supérieures à 10 pièces.

Prix des 2 modèles: 1.683,52 € T.V.A. comprise.

Contacts:

Direction Générale des Infrastructures et de l'Environnement
Rue Darchis, 33 à 4000 LIEGE
Tél. : 04/2794800
Fax : 04/2794810

Personne de contact :
Michel MARECHAL
Inspecteur général
Tél. : 04/2794869
michel.marechal@provincedeliege.be